Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence Géographie

Géographie et aménagement - BC04 : Se positionner vis-à-vis d’un champ professionnel

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-GEOG-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0 indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Identifier les champs professionnels et les voies d’accès** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyser une offre et valoriser ses acquis** (3 questions) — **Page 5**
3. **Construire un projet professionnel argumenté** (3 questions) — **Page 7**
4. **Produire, diffuser et valoriser des connaissances de manière responsable** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licencegeographie.fr/assets/annales/licence-geographie/C4 - Positionnement vis à vis d’un champ professionnel/2026/Licence Géographie et Aménagement - C4 - Positionnement vis à vis d’un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Identifier les champs professionnels et les voies d’accès

Le Syndicat mixte du Val d’Orbe prépare un diagnostic territorial sur l’accès aux services dans les communes rurales, avec l’appui d’un bureau d’études. Les documents présentent trois champs professionnels liés à la géographie et à l’aménagement, leurs missions, compétences, employeurs et voies d’accès.

Question 1.1. Choisissez deux champs professionnels du tableau. Pour chacun, indiquez une fonction, un type d’employeur et deux compétences utiles, puis justifiez le lien entre ces compétences et les activités de la fonction choisie.

Champ	Fonction et employeur	Deux compétences et leur utilité
Aménagement et développement territorial	Chargé d’études en collectivité	Diagnostic territorial pour analyser l’accès aux services ; synthèse pour dégager et communiquer les constats.
Géomatique et observation territoriale	Technicien SIG en bureau d’études	Cartographie pour représenter équipements et accès ; contrôle de qualité pour fiabiliser les données spatiales.

Le chargé d’études s’appuie sur le diagnostic pour caractériser les besoins du territoire, puis sur la synthèse pour présenter des résultats utiles à l’action locale. Le technicien SIG structure et représente les données nécessaires à la carte ; leur contrôle permet de repérer les erreurs avant l’analyse. Ces deux fonctions sont donc complémentaires pour étudier l’accès aux services : l’une privilégie l’interprétation territoriale, l’autre la production et la vérification des données spatiales.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Aménagement : chargé d’études en collectivité. Géomatique : technicien SIG en bureau d’études. Compétences clés : diagnostic et synthèse ; cartographie et contrôle de qualité.

Question 1.2. Pour chacun des deux champs retenus, indiquez une voie d’accès ou de spécialisation mentionnée dans le DT 1. Précisez en quoi cette voie complète les acquis de la licence.

1. **Aménagement et développement territorial :** poursuivre en master d’urbanisme et d’aménagement. Cette voie approfondit l’analyse des politiques territoriales, la conduite de projets et la concertation, en complément des acquis géographiques de la licence.
2. **Géomatique et observation territoriale :** poursuivre en master de géomatique et d’observation territoriale. Cette spécialisation renforce la pratique des SIG, l’analyse des données territoriales et la production d’indicateurs.

Ces formations prolongent la licence par des compétences plus spécialisées, adaptées aux missions de diagnostic ou de cartographie. Les prérequis, le calendrier, les pièces de candidature et les modalités de sélection sont à vérifier auprès de chaque établissement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Aménagement : master d’urbanisme et d’aménagement. Géomatique : master en géomatique et observation territoriale.

Question 1.3. Classez les trois profils du DT 1 selon leur proximité avec la mission d'accès aux services du Val d'Orbe. Justifiez le classement à l'aide d'au moins un critère de mission et un critère de compétence.

Classement du profil le plus proche au moins proche de la mission d'accès aux services :

1. **Aménagement et développement territorial :** ses missions de diagnostic et de synthèse correspondent directement à l'étude des besoins locaux ; les compétences mobilisées sont l'analyse territoriale et la synthèse.
2. **Géomatique et observation territoriale :** la cartographie et le contrôle des données aident à mesurer et représenter les accès, mais couvrent moins l'interprétation globale du diagnostic.
3. **Environnement et transition territoriale :** l'analyse documentaire, l'observation et la restitution sont utiles, mais les missions décrites sont moins centrées sur l'accès aux services et les données spatiales.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Classement : aménagement et développement territorial, géomatique et observation territoriale, environnement et transition territoriale.

2. Analyser une offre et valoriser ses acquis

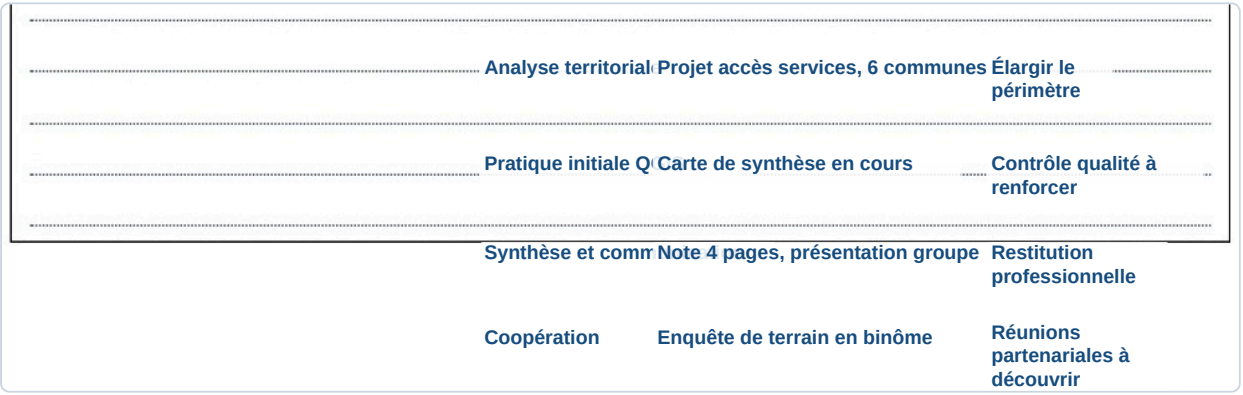
L'Atelier Territoires & Données recrute un assistant ou une assistante d'études junior pour six mois, à 35 heures par semaine, avec une rémunération brute mensuelle de 2 050 euros. Le DT 1 décrit les missions et exigences du poste ainsi que les productions universitaires et activités déclarées par la personne candidate.

Question 2.1. Complétez le DR 1 en associant à chaque exigence de l'offre un acquis pertinent, une preuve concrète issue du profil déclaré et un écart ou besoin de consolidation réaliste. Une compétence ne peut être considérée comme démontrée par sa seule présence dans une liste d'acquis.

Chaque acquis est relié à une preuve concrète déclarée dans le profil, et non à une simple compétence revendiquée. Les productions universitaires montrent une première capacité à analyser, cartographier et restituer des informations. Elles ne démontrent toutefois pas encore une expérience en bureau d'études ni une maîtrise confirmée du contrôle qualité. Les besoins de consolidation tiennent compte de ces limites et des objectifs de progression indiqués dans le DT 1.

Exigence	Acquis associé	Preuve concrète	Écart ou consolidation
Diagnostic territorial	Analyse territoriale	Projet sur l'accès aux services dans six communes	Consolider la méthode et élargir le périmètre
Cartographie et SIG	Pratique initiale de QGIS	Carte de synthèse réalisée en cours	Renforcer le contrôle qualité des données
Rédaction et restitution orale	Synthèse et communication	Note de quatre pages et présentation en groupe	Développer la restitution en contexte professionnel
Travail avec des partenaires	Coopération et enquête	Enquête de terrain menée en binôme	Acquérir une première expérience de réunions partenariales

DR 1 complété : acquis, preuves et besoins



✓ RÉPONSE À RETENIR

Acquis universitaires pertinents et prouvés ; contrôle qualité et expérience professionnelle à consolider.

Question 2.2. **Calculez le montant brut total correspondant à six mois de contrat, puis l'équivalent horaire brut estimé à partir de 35 heures par semaine et 52 semaines par an, selon la formule h = (S × 12)/(35 × 52), où S est le salaire mensuel brut. Arrondissez l'équivalent horaire au centime et indiquez une limite de cette estimation.**

Le salaire mensuel brut de 2 050 € donne, sur six mois, un total de 2 050 × 6 = 12 300 €. Selon la formule demandée, l'équivalent horaire est (2 050 × 12) ÷ (35 × 52) = 13,516… €, soit 13,52 €/h après arrondi. Cette estimation annualise le salaire sur 52 semaines et ne tient pas compte des éventuelles primes, heures supplémentaires ou particularités du contrat.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Total brut : 12 300 €. Équivalent horaire estimé : 13,52 €/h.

Question 2.3. **Rédigez une courte présentation professionnelle de 80 à 110 mots destinée à une candidature à cette offre. Elle doit exposer un objectif professionnel, deux compétences appuyées par des preuves et un besoin de progression formulé de façon constructive. N'ajoutez pas d'expérience absente du DT 1.**

Je souhaite rejoindre l'Atelier Territoires & Données comme assistant d'études junior et contribuer au diagnostic de l'accès aux services. Mon projet universitaire mené dans six communes m'a familiarisé avec l'analyse territoriale et l'organisation d'informations. J'ai également produit une carte de synthèse sous QGIS dans le cadre d'un cours, puis rédigé une note de quatre pages et présenté les résultats en groupe. Mon enquête de terrain en binôme m'a appris à coopérer. Je souhaite maintenant consolider le contrôle qualité des données géographiques et progresser dans la présentation de résultats à des partenaires, afin de contribuer avec rigueur aux missions proposées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Objectif : contribuer au diagnostic territorial et progresser en contrôle qualité et restitution partenariale.

3. Construire un projet professionnel argumenté

Le candidat compare trois options de poursuite ou d'insertion : insertion après la licence, master en urbanisme et aménagement, ou master en géomatique et observation territoriale. Le DT 2 précise leurs orientations, durées indicatives, compétences à développer et conditions d'accès à vérifier.

Question 3.1. À l'aide du DR 2, comparez au moins deux options selon trois critères : cohérence avec vos acquis, compétences à développer et conditions concrètes d'accès ou de réalisation. Appuyez chaque comparaison sur une donnée du DT 2.

Option	Cohérence avec les acquis	Compétence à développer	Condition à vérifier	Décision provisoire
Insertion après la licence	Projet universitaire sur l'accès aux services	Autonomie et outils requis par le poste	Adéquation des missions et niveau demandé	Solution de repli
Master en urbanisme et aménagement	Diagnostic territorial et intérêt pour l'action locale	Analyse des politiques, projet, concertation	Prérequis, calendrier, dossier et sélection	Option principale
Master en géomatique et observation territoriale	Carte de synthèse réalisée avec QGIS	Pratique régulière des outils et documentation des traitements	Attendus et sélection propres à la formation	Alternative à étudier

L'insertion valorise les productions universitaires, mais les recruteurs peuvent demander une expérience ou des compétences spécifiques ; le délai indicatif de recherche est de trois mois. Les deux masters durent deux ans. Le master d'urbanisme approfondit le projet et la concertation ; le master de géomatique renforce les compétences SIG et la production d'indicateurs. Les conditions d'accès doivent être vérifiées auprès de chaque formation ou employeur.

Comparaison complétée dans le DR 2

Matrice de correspondance offre, acquis et preuves

Exigence de l'offre	Acquis associé	Preuve concrète	Écart ou besoin de consolidation
Diagnostic territorial	Projet services	Autonomie	Missions, niveau — Repli
Cartographie et SIG	Diagnostic territorial	Politiques, projet	Prérequis, calendrier — Principal
Rédaction et restitution orale	Carte QGIS	Outils, traitements	Attendus, sélection — Alternative

✓ RÉPONSE À RETENIR

Option principale : master en urbanisme et aménagement. Repli : insertion junior. Vérifier les prérequis, le calendrier et les modalités de sélection.

Question 3.2. Formulez un projet principal à court terme et un objectif professionnel à moyen terme, puis proposez deux étapes vérifiables pour les atteindre. Pour chaque étape, précisez une échéance et un indicateur de réalisation.

À court terme, le projet principal est de candidater à un master en urbanisme et aménagement. À moyen terme, l'objectif est d'exercer comme chargée d'études territoriales et de contribuer à des diagnostics et projets locaux.

1. **Dans les quatre semaines :** vérifier les prérequis, le calendrier et les pièces demandées, puis déposer les candidatures. Indicateur : accusés de réception des dossiers.
2. **À la rentrée prévue par la formation, si l'admission est obtenue :** s'inscrire et suivre le master de deux ans. Indicateur : inscription confirmée, puis diplôme validé.

Les productions universitaires seront présentées en précisant le rôle joué, la méthode suivie et les résultats obtenus, comme le recommande le DT 2.

Étapes du plan d'action professionnel

Travail avec des partenaires			
	Vérifier et déposer	Sous 4 semaines	Dossiers déposés
Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :			
	Suivre le master	Rentrée de la formation	Inscription, diplôme
.....			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Candidater au master d'urbanisme, puis viser un poste de chargée d'études territoriales. Indicateurs : dossiers déposés et inscription confirmée.

Question 3.3. Indiquez une solution de repli cohérente si votre option principale n'aboutit pas. Justifiez en quoi elle permet de maintenir une progression vers votre objectif professionnel.

Si l'admission en master d'urbanisme n'aboutit pas, la solution de repli consiste à candidater à des postes d'assistante d'études, d'assistante de mission ou de technicienne junior. Le projet sur l'accès aux services et la carte QGIS fournissent des productions à valoriser, en précisant la méthode et le rôle tenu. Le DT 2 indique un délai de recherche envisagé de trois mois. Cette première expérience permettrait de consolider les compétences de diagnostic et d'acquérir de la pratique professionnelle, avant de réévaluer une spécialisation en master selon les missions rencontrées.

Solution de repli dans le DR 2

Option principale : master d’urbanisme
Repli : candidatures à des postes juniors, sur trois mois
Progression : consolider le diagnostic par une première expérience

✓ RÉPONSE À RETENIR

Repli : candidater pendant trois mois à des postes juniors, puis réévaluer une spécialisation en master à partir de l’expérience acquise.

4. Produire, diffuser et valoriser des connaissances de manière responsable

Le diagnostic du Val d'Orbe doit produire une carte et une note de synthèse destinées aux élus, aux associations locales et aux habitants. Le DT 3 décrit l'inventaire des équipements, l'enquête volontaire de 96 réponses et les données de réseau de 2023, ainsi que leurs limites et les précautions de traitement et de diffusion.

Question 4.1. Décrivez une chaîne de production en quatre étapes, depuis la vérification des sources jusqu'à la restitution de la carte et de la note. Pour chaque étape, indiquez une opération concrète et un contrôle de qualité adapté.

1. **Vérifier les sources :** contrôler l'ouverture et les horaires des équipements, l'actualité du réseau et consigner les dates. Vérifier les doublons, champs manquants et incohérences.
2. **Préparer les données :** organiser les informations et documenter les traitements. Contrôler la traçabilité et la cohérence des champs.
3. **Analyser et cartographier :** estimer les distances ou temps selon un réseau et un mode de déplacement précisés. Vérifier les hypothèses et confronter les résultats aux connaissances locales.
4. **Restituer :** finaliser une carte lisible et une note claire. Faire relire les deux supports avant diffusion et y expliciter les limites des sources et des calculs.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier les sources, contrôler et documenter les données, analyser les accès selon des hypothèses explicites, puis faire relire et restituer la carte et la note avec leurs limites.

Question 4.2. Proposez deux modalités de diffusion ou de valorisation des résultats adaptées aux destinataires indiqués. Pour chacune, précisez le public visé, le contenu transmis et une précaution concernant l'interprétation ou l'accessibilité de l'information.

Modalité	Public visé	Contenu transmis	Précaution
Présentation en réunion	Élus et associations locales	Carte commentée et principaux constats	Présenter les distances ou temps comme des estimations liées au réseau et aux hypothèses retenus, non comme des mesures exactes.
Note de synthèse accessible	Habitants et autres destinataires	Résultats essentiels, carte lisible et limites des sources	Employer un langage compréhensible et rappeler que l'enquête volontaire n'est pas représentative.

Ces formats facilitent la discussion locale et la compréhension des résultats, sans présenter une association observée comme une relation de cause à effet.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réunion avec les acteurs locaux et note accessible à tous, présentant les résultats, les hypothèses de calcul et les limites des sources.

Question 4.3. Pour permettre de discuter des inégalités d'accès sans exposer les réponses individuelles à l'enquête, indiquez deux mesures concrètes de protection et une mention de limite à faire figurer dans la restitution. Appuyez-vous sur le DT 3.

Pour discuter des inégalités sans révéler l'identité des répondants :

- Ne diffuser aucun fichier de réponses individuelles ni aucune donnée permettant d'identifier une personne.
- Regrouper les réponses à une échelle pertinente et écarter les effectifs très faibles qui pourraient permettre une identification.

À mentionner dans la restitution : l'enquête repose sur 96 réponses volontaires collectées en 2025 ; elle décrit les expériences déclarées par les répondants et n'est pas représentative de l'ensemble des habitants.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ne pas diffuser les réponses individuelles et agréger les résultats en évitant les petits effectifs ; signaler que les 96 réponses volontaires de 2025 ne sont pas représentatives.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Évaluation du bloc BC04 de la licence Géographie et aménagement, session 2026, code 26-LIC-GEOG-EP1, durée de deux heures et coefficient indicatif 3,0. À partir d'un diagnostic d'accès aux services dans le Val d'Orbe et d'une offre d'emploi, l'épreuve évalue l'identification des métiers, l'analyse des acquis, la construction d'un projet professionnel et la production responsable de connaissances territoriales.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un champ professionnel se caractérise par ses missions, les compétences mobilisées, ses employeurs et ses voies d'accès possibles.
- Une compétence doit être reliée à une preuve concrète, comme une production ou une activité effectivement déclarée.
- L'équivalent horaire estimé se calcule par h = (S × 12)/(35 × 52), avec S égal au salaire mensuel brut.
- Les résultats d'une enquête volontaire décrivent les réponses recueillies, mais ne sont pas nécessairement représentatifs de toute la population.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifiez le rapprochement entre chaque acquis et une exigence de l'offre à partir d'une preuve précise du profil.
- Comparez les options selon les acquis, les compétences à développer et les conditions d'accès vérifiables.
- Pour chaque étape du projet, indiquez une échéance et un indicateur de réalisation observable.
- Avant toute diffusion, vérifiez les sources et leurs dates, protégez les réponses individuelles et communiquez les limites des données.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment présenter une compétence sans se contenter de l'affirmer ?

Reliez la compétence à une preuve issue du profil, par exemple une carte réalisée avec QGIS, une note de quatre pages ou une participation à une enquête de terrain. Précisez aussi ce que cette preuve ne démontre pas encore.

Q : Comment calculer la rémunération totale et l'équivalent horaire brut ?

Six mois à 2 050 euros mensuels représentent 12 300 euros bruts. Pour l'équivalent horaire, appliquez h = (2 050 × 12)/(35 × 52), soit environ 13,52 euros bruts par heure, selon les hypothèses indiquées.

Q : Comment organiser le temps et les documents à rendre ?

L'épreuve dure deux heures et les quatre parties valent respectivement 5, 6, 5 et 4 points. Répartissez le temps selon leur poids, gardez un moment pour vérifier vos réponses et rendez les documents DR 1 et DR 2 avec la copie.

Q : Sur quels critères les réponses sont-elles évaluées ?

Les réponses doivent s'appuyer sur les données des documents et présenter un raisonnement cohérent. Pour le projet professionnel, comparez les options et vérifiez leurs conditions. Pour la diffusion, montrez comment contrôler les sources, protéger les personnes et exposer les limites.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencegeographie.fr/assets/annales/licence-geographie/C4 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Géographie et Aménagement - C4 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Géographie et Aménagement : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.